

## **Remédier aux pollutions de l'eau potable dans le Sud Essonne :**

### **LE SIARCE AGIT POUR SECURISER L'ALIMENTATION EN EAU DES POPULATIONS**

L'alimentation en eau potable de 13 communes du Sud Essonne est affectée par un phénomène de pollution au Sélénium et par d'autres formes de pollution, dont une pollution aux Organo-halogénés volatiles (OHV). Les prélèvements effectués annuellement par l'agence régionale de santé, rendus publics, relèvent des niveaux de pollution qui restent sous le seuil de tolérance fixé par celle-ci mais appellent la recherche de solutions visant à sécuriser l'alimentation en eau potable.

En effet la forme de sélénium présente dans les nappes phréatiques ne peut se traiter que par dilution avec une eau dénuée de cette substance.

A l'initiative de son président, Xavier DUGOIN et en accord avec le préfet de l'Essonne, le SIARCE (syndicat intercommunal d'aménagement de réseaux et de cours d'eau) s'est saisi de cette problématique dans la mesure où elle constitue un enjeu de santé publique pour les populations.

Les maires des communes concernées sont en effet soucieux de voir se réaliser un projet permettant de garantir à leurs habitants une eau dont la qualité sanitaire soit définitivement assurée.

Dès 2014, le SIARCE a déterminé les caractéristiques d'une étude approfondie destinée à déterminer les scénarios du projet de réalisation des travaux sur les réseaux attendus par les élus locaux.

Cette étude a été lancée en juillet 2015 et confiée, après appel d'offres, à la société SAFEGE, experte dans les métiers de l'eau. D'une durée de 18 mois, elle vise à :

- Evaluer la qualité des ressources locales en eau existantes (forages) ou potentielles,
- Analyser les besoins en eau potable de ce secteur géographique et son évolution à l'horizon 2040,
- Concevoir le projet visant à mélanger la ressource en eau locale avec une ressource extérieure saine acheminable par canalisation.

Le SIARCE a veillé, à travers la mise en place d'un comité de pilotage de l'étude, à associer l'ensemble des parties prenantes à cette problématique de santé publique et notamment l'ensemble des maires, le conseil départemental, les services départementaux de l'Etat, l'Agence Régionale de Santé, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, ainsi que les représentants des collectivités locales disposant sur leur territoire d'une ressource en volume suffisant et saine susceptible d'être utilisée au bénéfice des populations du Sud Essonne concernées.

Les conclusions de cette importante étude seront connues dans le courant du premier trimestre 2017, après que des forages de reconnaissance, en cours de réalisation à Maisse, auront livré de précieuses informations sur la qualité et la quantité disponibles dans 5 nappes ainsi explorées.

Ces forages, d'un coût de 375 000 euros, sont spectaculaires puisqu'ils sont réalisés jusqu'à 125 mètres de profondeur et vont notamment permettre de vérifier, pour la première fois dans l'Essonne, la ressource souterraine offerte par la nappe de l'Yprésien.

Le SIARCE, au terme de ces investigations approfondies, déterminera le meilleur scénario de projet qu'il devra mettre en œuvre pour assurer la sécurisation en eau potable d'une population évaluée à 20 000 habitants.

D'ores et déjà, ce scénario peut être imaginé comme faisant appel à :

- La création d'interconnexions de réseaux existants, notamment par la construction de nouvelles portions de canalisations de calibre important,
- La construction d'équipements et ouvrages de transfert et de stockage d'eau potable,

Xavier DUGOIN, président du SIARCE, s'est engagé à ce que les travaux puissent être réalisés dès 2018 en vue d'une mise en fonctionnement avant fin 2019, eu égard aux enjeux que représente cette sécurisation en eau potable de 13 communes de l'Essonne.